



Publié le 29 mai 2020 par Perspective.brussels

Le Référent bruxellois du Logement tient à jour un tableau de bord sur les projets de logements publics en Région de Bruxelles-Capitale. Une publication annuelle présente les principaux chiffres et enseignement de ce tableau : le Monitoring des projets de logements publics à Bruxelles. Le 4ème numéro de ce Monitoring vient d'être publié et propose une actualisation des données en date du 1er janvier 2020.

Les constats importants de ce 4ème numéro :

- Plus de 1.350 logements publics ont été réceptionnés en 2019 (tous programmes confondus) répartis de manière pratiquement égale entre logements locatifs et acquisitifs.
- Le Plan régional du Logement (PRL) et le Programme Alliance Habitat (AH) avancent à un rythme régulier. En additionnant les logements réceptionnés et ceux actuellement en construction, le PRL atteint 58% de taux de réalisation (2.894 logements livrés ou en construction) en 15 années d'existence, tandis que l'AH frôle les 30% de réalisation (1.968 logements livrés ou en construction), 6 ans après son lancement.
- En globalisant les deux plan/programme, 602 nouveaux logements publics ont été mis sur le marché entre mars 2019 et janvier 2020. Ces résultats encourageant ne doivent pas occulter l'augmentation du nombre de projets dans la catégorie « en attente » qui atteint désormais 1.619 logements. Ce 4ème numéro contient une analyse plus fouillée des raisons qui expliquent ces attentes. Cette analyse a montré la très grande dépendance de ces projets aux processus d'élaboration et d'approbation de documents urbanistiques et, dans une moindre mesure, aux blocages locaux (qui parfois se « cachent » également derrière les prescrits d'un outil urbanistique).
- En outre, deux mesures importantes de la Déclaration de politique régionale (DPR) ont été analysées dans le cadre de ce Monitoring. Il s'agit en particulier de celle relative à l'objectif de disposer de 15% de logements à finalité sociale sur l'ensemble de la Région, répartis de manière équilibrée par commune et par quartier.

Au regard du nombre total de logements connus au 01/01/2019, à l'échelle régionale, nous comptabilisons 11,5% des logements répondant à la définition retenue de la « finalité sociale ». Au niveau communal, 7 communes (Anderlecht, Ville de Bruxelles, Evere, Ganshoren, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et Watermael-Boitsfort) atteignent l'objectif de 15% de logements à finalité sociale au sein de leur territoire.

En tenant compte des projets de logements actuellement programmés, la moyenne régionale grimpe à 13,3% (toujours par rapport au nombre total de logements au 01/01/2019).



Cependant, aucune commune supplémentaire ne franchit le seuil des 15%.

[Monitoring des projets de logements publics](#)

